



Programmes de bourses
FORMATION MÉDICALE

DIRECTIVES et FORMULAIRE
de mise en candidature

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice a créé, en 2005, un programme de bourses de formation médicale visant à contrer l'exode des jeunes détenant une qualification médicale en les motivant à venir à La Tuque. Ce programme vise également à permettre au centre de santé de La Tuque de s'assurer une relève principalement dans les secteurs en pénurie.

2. CONDITIONS DU PROGRAMME

- Une bourse annuelle maximale de 5 000\$ est versée à l'étudiant en médecine (pour un maximum de 4 années).
- Le candidat doit fournir toutes les pièces justificatives requises à l'ouverture du dossier (voir les conditions d'admissibilité).
- Le candidat doit s'engager à venir pratiquer à La Tuque à la fin de son cours, et ce, pour l'équivalent d'une année de pratique par année de contribution financière (engagement en annexe).
- En cas d'abandon du programme, de changement de programme affectant les critères d'admissibilité ou d'embauche ailleurs qu'à La Tuque, des modalités de remboursement seront appliquées.
- Le candidat demeure inscrit au programme de bourses pour toute la durée de sa formation mais doit renouveler sa demande annuellement afin de se voir verser la bourse;
- Afin de renouveler sa demande, le candidat doit fournir la preuve d'inscription au programme ainsi qu'un relevé de notes de l'année antérieure;
- En cas d'échec dans l'un ou l'autre des cours de son programme ou de changement de statut, le candidat ne verra pas sa candidature retenue pour l'année suivante. Il pourra cependant se réinscrire l'année subséquente.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir été accepté dans un programme d'études de médecine et fournir une copie de l'acceptation du bureau du registraire de l'établissement d'enseignement.
- Avoir le statut d'étudiant à temps complet.
- Fournir un texte de 500 mots sur ses motivations à œuvrer dans son domaine d'études ainsi que sur ses intérêts à venir travailler dans le milieu latuquois (requis uniquement à l'ouverture du dossier).

4. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Toute candidature doit être soumise entre le 15 avril et le 31 mai de chaque année.

Le candidat doit :

- Remplir lisiblement le formulaire de mise en candidature;
- Faire parvenir au comité de sélection tous les documents de mise en candidature ainsi qu'une preuve d'admission et de statut dans un établissement d'enseignement à l'adresse suivante :

Programme de bourses de formation médicale

Comité de sélection

Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice

576 Commerciale

La Tuque (Québec), G9X 3A9

5. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le comité de sélection est nommé par le conseil d'administration de la Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice. Il est composé de :

- 2 membres du conseil d'administration;
- 2 membres du personnel du centre de santé de La Tuque (CIUSSS-MCQ).

Il détermine si les candidats satisfont aux conditions d'admissibilité et il effectue une sélection préliminaire. Le comité de sélection analyse chaque dossier et attribue une note en prenant considération :

- Le programme d'études choisi;
- La qualité du texte de motivation;
- Les besoins du centre de santé de La Tuque (CIUSSS-MCQ).

Le comité de sélection recommande au conseil d'administration de la Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice les candidatures retenues pour l'octroi des bourses d'études. Si aucune candidature ne satisfait aux conditions d'admissibilité, aucune bourse ne sera octroyée. La décision de l'octroi des bourses relève du conseil d'administration de la Fondation. Cette décision est finale et sans appel. Le nombre de bourses d'études accordées annuellement est déterminé par le conseil d'administration et le montant peut varier selon les fonds disponibles. Les résultats de la sélection sont communiqués aux candidats dès que possible.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE BOURSE DE FORMATION MÉDICALE

Prière de compléter lisiblement vos réponses, en prenant soin de n'omettre aucun renseignement et de joindre à votre demande les documents requis. Faire parvenir ce formulaire en un seul exemplaire directement au comité de sélection entre le 15 avril et le 31 mai.

1. M. _____
 Mme Prénom(s) au complet et nom(s) de famille

2. Adresse permanente :

| | | |
|-----------|----------|-------------|
| No | Rue | App. |
| Ville | Province | Code postal |
| Téléphone | Courriel | |

3. Adresse actuelle, si différente :

| | | |
|-----------|----------|-------------|
| No | Rue | App |
| Ville | Province | Code postal |
| Téléphone | Courriel | |

4. Adresse de correspondance : Adresse permanente Adresse actuelle

5. Établissement d'enseignement : _____

6. Programme d'études : _____

7. Joindre les documents suivants :

- Preuve d'acceptation au programme d'études de l'établissement d'enseignement fréquenté.
- Preuve de statut d'étudiant à temps complet.
- Texte de motivation.

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les pièces annexées sont complets et véridiques.

Date

Signature